

#### Ville de La Couronne



Associations adhérentes à l'Office Municipal des Sports (Loi du 1er juillet 1901 au contrat d'association)

# Dossier de Demande de Subvention 2025

Dossier élaboré sur la base du cerfa nº12156\*05

\* Tous les dossiers incomplets ou non rendu à la date indiquée cidessous ne seront pas traités et ne pourront donner lieu à un subventionnement municipal

Nom de l'association	•
----------------------	---

Ce dossier est à retourner à la mairie de La Couronne au plus tard le <u>28 février 2025</u> Répartition OMS au plus tard le <u>28 mars 2025</u>

Veuillez	cocher les cases correspondantes à votre situation :
	□ Première demande
	Renouvellement d'une demande
	Fonctionnement global
	□ Projet(s) / Action(s)

#### **1 -1** Présentation de votre association

Identification de l'associ	lation		
Numéro de Siret : III_	_I_I_I_I_]	IIII	
Numéro RNA ou à défaut ce (si vous ne disposez pas de ces nur			
Adresse de son siège social			
Code postal :		Commune :	
Téléphone :		Télécopie :	
Courriel:		@	
Adresse de correspondance	, si différente :		
Code postal :		Commune:	
Union, fédération ou rés	eau auguel e	st affiliée votre as	ssociation
(indiquer le nom complet, ne pa			33001411011
Identification des respor	nsables de l'a	association	
Fonction : <i>Le président</i>	Nom :		Prénom :
•			
•			
			Prénom :
Adresse :			
Téléphone :		Courriel:	
Fonction : Le secrétaire	Nom :		Prénom :
Adresse :			
Personne chargée du dossie Nom :	er de la demand	de de subvention : Prénom :	
Téléphone :			
Assemblée générale			
			demande de subvention
			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·

#### Présentation de votre association

#### I. Renseignements administratifs et juridiques

Date de publication de la création au Jo	urnal Officiel :		
Votre association dispose-t-elle d'agr Si oui, vous préciserez le(s)quel(s) :	rément(s) administratif	(s) ? 🛚 oui	□ non
Type d'agrément :	attribué par :		te du :
Votre association est-elle reconnue d Date de publication au Journal Officiel :	-	□ oui	☐ non
Votre association bénéficie-t-elle d'ui	n label ?	☐ oui	☐ non
Si oui, merci de préciser ci-dessous :  1 Nom et niveau du label :  Nom de l'organisme qui l'a délivré :  2 Nom et niveau du label :  Nom de l'organisme qui l'a délivré :			
Votre association dispose-t-elle d'un	commissaire aux com	ptes? 🛚 oui	☐ non
II. Renseignements concerna  Date de la dernière AG :  Nombre d'adhérents de l'association  Dont   Moyens humains de l'association	à cette date :		•••••
Nombre de bénévoles :			
(Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'active Nombre de volontaires : Volontaire : personne engagée pour une mission d'a civique)			
Nombre total de salariés :			
dont nombre d'emplois aidés			
Nombre de salariés en équivalent temps p	lein travaillé (ETPT)		
Nombre de personnels mis à disposition o	ou détachés par une autorité	é publique	
Adhérents (Adhérent : personne ayant marqué formellement su	on adhésion aux statuts de l'asso	ciation)	

# 1-3 Présentation de votre association vos adhérents, Vos cotisations

Tot	al	Rési	dant à La (	Couronne	е	Résidant dans le GrandAngoulême (hors La Couronne)				Résid (hors G		
₋'âge de	s adhé	rents	au 31 dé									
Sexe	Tota		- de 6 ans né entre 2019 et 2017	6 à 10 ar né entre 2016 et 20	9	11 à 14 ans né entre 2011 et 2008	né ent	né entre né entre né		25 à 39 ans né entre 1997 et 1983	40 à 59 ans né entre 1982 et 1963	60 ans on né entre 1962 et 1
Femme												
Homme												
_e nivea	u de fo	rmati	ion des éc	ducateur	rs /	intervenan						
١	Nom		Préno	m		Fonction da		Sal	arié ou béné l'associati		Qualification diplô	
		_										_
				+								
		<u> </u>										
es coti:	sations Catégorie		Licence	e (fédérai	le)	/ Adhésion	Cotisat	ion (	association)	)	Total	
Lice	nce sen	iors		60	€			2	20€		80€	
* Exemple Partic		us à c	des dispos	itifs d'aio	les	à la cotisati	on :	C	<b>□</b> oui □	non		
Si oui,	, de que	elle na	ature ? (Co	oupon Sp	oort	t, Ticket Spo	ort, CCA	S, C	AF, Départe	ement, Rég	gion) :	

### 1-4 Critères de l'Office Municipal des Sports

-	Nombre d'heures d'encadrement salarié :
	uniquement sur les entraînements (hors compétition)
-	Nombre d'heures d'encadrement bénévole :
	uniquement sur les entraînements (fournir un emploi du temps détaillé)
-	Frais de compétition : Euros
_	Frais de formation :Euros
	Tale de fermation :

#### Détails :

	DEPENSES		RECETTES			
	INTITULÉ	SOMME	INTITULÉ	SOMME		
		€		€		
		€		€		
Frais de		€		€		
compétitions		€		€		
		€		€		
		€		€		
	TOTAL DEPENSES		TOTAL RECETTES			
		€		€		
		€		€		
Frais de		€		€		
formation		€		€		
		€		€		
		€		€		
	TOTAL DEPENSES		TOTAL RECETTES			
Total Do	épenses Compétition + formation		Total Recettes Compétition + formation			

-	Niveau de pratique :	Départemental	Régional	Zone	Nationa

# Budget prévisionnel de l'association Si l'exercice de l'association est différent de l'année civile, préciser les dates de

début et de fin d'exercice.

Année 2025 ou exercice date de début : date de fin:

CHARGES	MONTANT 1	PRODUITS	MONTANT 1
60 – Achat		70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
Prestations de services		Prestation de services	
Achats matières et fournitures		Vente de marchandises	
Autres Fournitures		Produits des activités annexes	
61 – Services extérieurs		74- Subventions d'exploitation <sup>2</sup>	
Locations		Etat : (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)	
Entretien et réparation		-	
Assurance		-	
Documentation		Région(s):	
		-	
62 – Autres services extérieurs		Département(s) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		-	
Publicité, publication		Intercommunalité(s) :EPCI	
Déplacements, missions		-	
Services bancaires, autres		Communes(s):	
		-	
63 – Impôts et taxes		-	
Impôts et taxes sur rémunération,		Organismes sociaux (détailler) :	
Autres impôts et taxes		-	
		Fonds européens	
64- Charges de personnel		-	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA-emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées	
65- Autres charges de gestion courante		75 – Autres produits de gestion courante	
		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
66- Charges financières		76 – Produits financiers	
67- Charges exceptionnelles		77 – Produits exceptionnels	
68- Dotation aux amortissements		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
	CONTRIBUTIONS	VOLONTAIRES <sup>3</sup>	
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 – Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit *à minima* une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat ; voir notice

### 4. Attestation

ette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soi e montant de la subvention sollicitée.
Je soussigné(e), (nom et prénom
représentant(e) légal(e) de l'association,
Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, joindre le pouvoir ou le mandat (portant les signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter) lui permettant d'engage celle-ci*.
Déclare :
- Que l'association est à jour de ses obligations administratives**, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- Exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
<ul> <li>Que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations</li> </ul>
que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte <a href="http://associations.gouv.fr/le-premier-ministre-signe-la-nouvelle-charte-des-engagements-reciproques-entre-l-etat-les-collectivites-territoriales-et-les-associations.html">http://associations.gouv.fr/le-premier-ministre-signe-la-nouvelle-charte-des-engagements-reciproques-entre-l-etat-les-collectivites-territoriales-et-les-associations.html</a> ;
- Que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) *** :
□ inférieur ou égal à 500 000 €
□ supérieur à 500 000 €
- Demande une subvention de :
- Que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire ou postal de l'association : Joindre un RIB
Fait, le à à
Signature

<sup>\* &</sup>quot;Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

<sup>\*\*</sup> Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

<sup>\*\*\*</sup> Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Réglement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

## 5. Pièces à joindre à votre dossier

- 1. Vos statuts régulièrement déclarés, en un seul exemplaire, accompagnés de la copie du récépissé de dépôt en préfecture ; (si changement depuis la dernière demande)
- 2. Un relevé d'identité bancaire (RIB);
- 3. Si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, le pouvoir donné par ce dernier au signataire ;
- 4. Les derniers comptes annuels approuvés (compte de résultat et comptes de bilan) et leurs annexes.
- 5. Afin de faciliter le traitement des demandes dans un esprit de solidarité, nous vous remercions de fournir les relevés bancaires de l'association
- 6. Le dernier rapport d'activité approuvé.

<u>Rappel</u>: Dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée<sup>9</sup>, vous devrez fournir (que vous soyez ou pas demandeur d'une subvention l'année suivante)

- → Le dernier rapport annuel d'activité et les derniers comptes (et leurs annexes) approuvés de votre association.
- → Le **compte rendu financier** de chaque action financée.

<sup>9</sup> Obligation prévue par l'article 10 de la loi n° 2000-321 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec l'administration.